

Programme de travaux 2002 dans divers bâtiments municipaux - Demandes de subventions

M. l'Adjoint LIME, Rapporteur : Suite au vote du budget et après accord avec les différents secteurs et commissions concernés, il est envisagé de réaliser un programme de travaux pour l'année 2002 dans les bâtiments communaux.

Celui-ci prend en compte en priorité les aspects liés à la sécurité des personnes, à la conservation du patrimoine et aux engagements nécessaires à l'amélioration des conditions de travail à l'intérieur des bâtiments.

Ce programme pourra être complété au cours de l'année 2002 grâce à des financements complémentaires obtenus par subventions et par indemnités de sinistres attendues.

Ce programme a reçu un avis favorable de la Commission Patrimoine lors de sa réunion du 26 mars 2002.

Patrimoine bâti - Programme travaux tranches annuelles 2002

A - Domaine administratif et technique

BP 2002 : 397 000 €

Travaux proposés

1 - Travaux imprévus

* Travaux divers 60 000 €

2 - Mobilier

* Mobilier administratif 30 000 €

3 - Domaine administratif

* Mairie : aménagement locaux pour Service Informatique (solde) 50 000 €

* Mairie accueil (attente programme) 40 000 €

* Mairie divers travaux d'électricité 50 000 €

4 - Ateliers municipaux - Bâtiment

* CTM : fournitures de grilles de caniveau (mise en place par Service Voirie) 6 000 €

* Atelier de mécanique : création d'une plate-forme sur micro-pieux pour mise en place pont élévateur 30 500 €

* Locaux avenue Gaulard complément programme pour l'aménagement des locaux du personnel 11 000 €

* Atelier électricité : aménagement bureau supplémentaire 2 500 €

* CTM divers travaux d'électricité 7 000 €

5 - Travaux dans divers bâtiments communaux

* Fontaine Place Saint-Pierre : réfection plomberie	12 000 €
* Cours Hôtelier : restructuration locaux hébergement 2 ^{ème} tranche (honoraires d'étude MO, SPS, CT)	15 000 €
* Cimetière Chaprais : modification Monument des Déportés	2 000 €
* Promenade Glacis Mémorial pour Enfants du Doubs morts pour la France (estimation 30 000 €) Dans l'attente du coût de l'oeuvre de M. OUDOT (subvention réserve parlementaire à confirmer)	30 000 €
* Camping : aménagement bar	22 000 €
* Camping : réfection assainissement (1 ^{ère} tranche)	9 000 €
* Fort de Bregille : aménagement locaux pour fourrière	20 000 €

Autres travaux

* 115 rue Battant : Réfection couverture, façades et remplacement menuiseries (47 000 €)
(subvention réserve parlementaire à confirmer)

* GS Brossolette : installation de sanitaires pour les locaux formation 25 m² (30 500 €)

* Cours Hôtelier : réfection couverture (estimation 30 000 €)

B - Domaine animation socio-culturelle

BP 2002 : 15 000 €

* Maison de quartier de Saint-Ferjeux : réfection du sol du hall d'entrée 15 000 €

C - Domaine associatif

BP 2002 : 80 000 €

Travaux proposés

* Travaux divers Service Electricité-Chauffage	15 000 €
* Centre Mendes France : remplacement fenêtres et volets premier étage, tranche conditionnelle 1	44 000 €
* Centre Mendes France : réfection sol dans sous-sol	6 000 €
* Bastion Chamars (locaux association scouts) : pose faux-plafonds	4 500 €
* Bastion Chamars (locaux association espagnols) : dépose zinguerie	3 500 €
* Ancienne école Palente Village : étanchéité garage	3 500 €
* 33 Rue Mégevand : réfection sanitaires rez-de-chaussée	3 500 €

Autres travaux

* Fort de Bregille : réfection de la couverture du bâtiment principal et mur brique (coût 230 000 €)

D - Domaine culturel**BP 2002 : 7 000 €**

* Eglise Saint-Claude : réfection chaufferie (participation ville) 7 000 €

E - Domaine culturel**BP 2002 : 200 000 €**

1) Travaux dans bâtiments culturels

Travaux proposés

* Théâtre remplacement rideaux (1 ^{ère} tranche)	15 000 €
* Parking Superfos Prés de Vaux pose d'une clôture pour association «passe muraille»	30 000 €
* Conservatoire travaux divers d'entretien	15 000 €
* Musée des Beaux-Arts réfection verrière centrale	26 000 €
* Théâtre Municipal études concernant la mise à niveau du plateau technique et la climatisation	38 000 €
* Kursaal aménagement local couture pour Théâtre	26 000 €
* Bâtiments culturels travaux divers d'électricité	25 000 €
* Bibliothèques travaux d'électricité	25 000 €

Autres travaux

* Théâtre remplacement rideaux (2 ^{ème} tranche) ; estimation coût :	5 000 €
* Musée des Beaux-Arts reprises de pierres sur façade rue Pâris :	12 000 €
* Kursaal remplacement des rideaux de scène ; estimation coût :	18 000 €
* Musée des Beaux-Arts réfection hall (étude en cours)	

NB : Le remplacement des tubes fluorescents du plafond au Théâtre Municipal sera réalisé sur des crédits de fonctionnement.

F - Domaine de l'enseignement**BP 2002 : 990 000 € + subvention ORU : 60 500 € - Total : 1 050 500 €****Travaux proposés**

1) Travaux de sécurité

* Travaux sécurité divers Service Electricité	50 000 €
* Travaux sécurité : divers bâtiments (Service Bâtiment)	15 000 €
* Diverses écoles mise en sécurité des plafonds (1 ^{ère} tranche)	106 000 €

2) *Travaux de couverture*

* Maternelle Camus réfection de la couverture	106 000 €
* Maternelle Champagne remplacement de la couverture fibro 1 ^{ère} tranche	18 000 €
* Maternelle Picardie réfection relevés étanchéité	5 000 €
* Restaurant Ile de France réfection étanchéité	20 000 €

3) *Remplacement menuiseries extérieures*

* Maternelle Fontaine Ecu 1 ^{ère} tranche	38 000 €
* GS Vieilles Perrières remplacement châssis métalliques escalier	10 600 €
* Ecole d'Arènes remplacement menuiseries coté cour 120 m ²	50 000 €
* Maternelle Viotte 2 ^{ème} tranche	30 500 €

4) *Réfection de sanitaires*

* Ecole d'Arènes réfection sanitaires (35 m ²)	45 500 €
* Maternelle Prés de Vaux réfection des sanitaires et locaux contigus	30 500 €

5) *Réfection clôtures*

* Maternelle Bersot	10 500 €
* GS Brossolette réfection clôture entrée	6 000 €
* Maternelle Bruyères (clôture + maçonnerie)	9 000 €

6) *Reprise béton et ravalement de façades*

* GS Champagne (peinture menuiseries extérieures 3 ^{ème} tranche)	28 100 €
* Maternelle Saint-Exupéry (reprise béton et ravalement)	9 000 €
* Maternelle Artois (reprise béton ravalement façade)	18 000 €
* GS Tristan Bernard (traitement bétons façades 1 ^{ère} tranche)	76 000 €

7) *Restructurations*

* Maternelle Helvétie création accès aux classes par préau	10 500 €
* GS Jean Macé aménagement restaurants (subvention ORU en attente ou réserve parlementaire)	74 000 €
* Préfabriqués Sircoulon démolition (subvention ORU en attente ou subvention Etat)	76 000 €
* Regroupement écoles primaires Paul Bert et Lanchy	étude
* GS Jean Zay regroupement écoles	étude

8) Autres travaux du propriétaire

* Maternelle Montrapon (abri pour poubelle et vélos)	6 000 €
* GS Rosemont aménagement local poubelle	9 000 €
* GS Helvétie démolition local poterie	7 500 €
* Diverses écoles remplacement branchements plomb	7 500 €

9) Réfection électricité - chauffage - peintures - poses de faux-plafonds

* Maternelle Bourgogne réfection locaux	62 500 €
* GS Vieilles Perrières réfection des cages d'escalier	10 500 €
* GS Velotte réfection bâtiment primaire 2 (bat haut)	50 000 €
* Maternelle Vauthier réfection plafond salle de jeux	3 800 €
* GS Helvétie réfection 4 classes	20 000 €
* GS Helvétie rénovation logement	12 000 €

10) Travaux divers

* GS Jean Zay réfection stores	15 000 €
* Maternelle Champagne remplacement stores	4 500 €

Autres travaux

- * Ecole d'Arènes travaux de sécurité pour accompagner travaux sanitaires et menuiseries

G - Domaine Monuments Historiques**BP 2002 : 101 000 €**

* Citadelle : Consolidation de remparts en accompagnement des travaux du parc zoologique et divers travaux de grosses réparations	70 000 €
* Divers travaux d'entretien sur patrimoine historique (reprises parements pierres de taille, couvertes ...)	31 000 €

H - Domaine sanitaire et social**BP 2002 : 119 000 €**

* Crèche et centre social de Montrapon : remplacement des fenêtres 2 ^{ème} tranche (voir délibération spécifique)	75 000 €
* Travaux de sécurité suite à visite services vétérinaires et diagnostic VERITAS (1 ^{ère} tranche)	37 000 €
* Travaux d'électricité dans bâtiments sociaux	7 000 €

I - Domaine sportif**BP 2002 : 549 360 €****Travaux proposés***Gymnase des Clairs-Soleils (voir délibération spécifique)*

* travaux pour limiter les intrusions 80 000 €

Ensemble des bâtiments sportifs

* Aménagement pour homologation des vestiaires Malcombe, Orchamps et Rosemont 13 500 €

* Travaux divers sur les installations d'électricité et de chauffage 50 000 €

Piscine de Chalezeule

- Parking

* Mise en place de portiques mobiles par Service Voirie 10 600 €

- Sanitaires publics

* Mise en place d'un revêtement de sol antidérapant résine 3 000 €

Piscine La Fayette

* fournitures pour consolider les casiers (mobilier sport) 6 000 €

* Création d'une ventilation dans local acide 8 000 €

* Mise en place protection au niveau des bacs «tampon» 4 500 €

* Mise en place barrière pour contrôler l'accès des bassins 7 600 €

Patinoire La Fayette

* Mise en peinture du sol de la grande piste 20 000 €

* Mise en place d'une protection en bordure de la patinoire 53 360 €

Complexe Rosemont

- Boulodrome

* Aménagement des locaux (salle réunion et bureau inscriptions) 3 000 €

Complexe Malcombe

- Gymnase

* percement du mur entre gymnase et salle de sport 3 000 €

Complexe sportif des Orchamps

- Gymnase des Orchamps (voir délibération spécifique)	
* Réfection étanchéité première tranche (1 170 m ²)	65 000 €
* Mise en place d'un cloisonnement pour matériel (type Diderot)	12 600 €
* Travaux de sécurité demandés par commission de sécurité suite à déclaration de travaux toiture	20 000 €

Gymnase Diderot

* Dépose panneaux amiantés et complément de travaux	45 000 €
---	----------

Gymnase Châteaufarine

* Remplacement de portes	11 200 €
* Mise en place contrôle d'accès	6 000 €

Gymnase Jean Zay

* Réfection étanchéité au-dessus vestiaires	46 000 €
---	----------

Gymnase Clemenceau

* Remplacement du revêtement de sol	61 000 €
-------------------------------------	----------

Piscine Mallarmé

* Mise en place casiers sanitaires coté hommes (mobilier sport)	20 000 €
---	----------

Autres travaux*Gymnase Denfert Rochereau*

* Mise en place fosse (mobilier sport)	5 400 €
--	---------

Complexe sportif des Orchamps

• Gymnase des Orchamps	
* Réfection installation électrique et ventilation des sanitaires	42 000 €

CPB rue Bersot

* Voir affaissement entrée (étude)	
------------------------------------	--

Complexe Montrapon

- Gymnase	
* Réfection panneau marquage (étude)	

J - Démolitions bâtiments divers**BP 2002 : 70 000 €**

* Garages 4 Rue Bouvart	12 000 €
* Immeuble 19 Avenue de la 7 ^{ème} Armée Américaine	14 000 €
* Immeuble 13 Rue Isenbart	19 000 €
* Immeuble 5 Rue de Trépillot	13 000 €
* Immeuble 25 Rue du Chasnot	12 000 €

Le Conseil Municipal est appelé à :

- approuver le programme ci-avant proposé,
- autoriser M. le Maire à lancer l'(ou les) appel(s) d'offre(s) et à signer le (ou les) marché(s) à intervenir ainsi que le (ou les) ordre(s) de service ou avenant(s) permettant l'exécution des travaux, y compris les travaux supplémentaires, ceci dans la limite des crédits inscrits au budget primitif 2002 et suivants,
- solliciter les subventions auprès de l'Etat (ATSR) et du Département (Contrat CITE), pour les opérations remplissant les critères d'éligibilité,
- solliciter la subvention de l'Etat pour les travaux relatifs à l'école d'Arènes,
- inscrire le montant des subventions au budget de l'exercice courant par décisions modificatives dès réception des notifications attributives en recettes et les réaffecter en dépenses, aux chapitres correspondants,
- autoriser le transfert d'un crédit de 53 360 € prévu au BP 2002 du chapitre 90.412/2312.506.34000 au chapitre 90.414/2313.506.33000.

«M. Marcel POCHARD : Une question sur le mémorial qui doit être réalisé par Georges OUDOT pour 30 000 €, il y a entre parenthèses : subvention réserve parlementaire à confirmer, donc j'imagine que c'est la réserve parlementaire de la loi de finances pour 2002...

M. LE MAIRE : Oui.

M. Marcel POCHARD : ...qui a donc été votée au plus tard en décembre 2001. J'imagine que s'il y a une subvention sur cette réserve, elle a été actée au plus tard au moment du vote de cette loi de finances, aussi je me demande pourquoi on espère avoir encore une subvention sur cette réserve parlementaire à moins qu'il n'y ait je ne sais quelle réserve ?

M. LE MAIRE : Ce n'est pas cela du tout. Il se trouve que le Maire de Besançon étant parlementaire a obtenu pas mal d'argent pour sa ville et pour l'ensemble de la circonscription. Cela a été effectivement, comme vous le dites, décidé au moment de la loi de finances. Nous avons ensuite reçu un accord et il faut désormais que nous puissions remonter des dossiers. Mais il y a sur ce problème-là un point précis, il a fallu déjà mettre d'accord les associations d'anciens combattants, ce qui est fait. Georges OUDOT a toujours accepté de faire -c'est lui qui a fait le premier monument- de refaire un autre projet à titre bénévole. Or apparemment il y a eu une réunion avec les services il y a peu de temps, l'artiste a souhaité faire quelque chose de différent et les associations d'anciens combattants ne sont plus d'accord. Alors je

dois recevoir à nouveau les associations d'anciens combattants en espérant qu'il ne sera pas trop tard pour ne pas perdre la subvention parce que les ministres vont changer. Comme le prochain Ministre sera certainement un Ministre de gauche, je reprendrai contact avec lui, mais il y a toujours cette hypothèse...

M. Marcel POCHARD : J'espère que la subvention n'est pas liée à cela, à mon avis elle doit être acquise quand même.

M. LE MAIRE : Oui, elle était acquise mais vous savez...

M. Marcel POCHARD : Parce que sinon c'est trop aléatoire Monsieur le Maire.

M. LE MAIRE : De toute façon ce monument qui tient à rappeler la mémoire de toutes les personnes de ce département mortes sur des champs d'opération extérieurs depuis la guerre, est un engagement qu'avait pris Robert SCHWINT. Il sera donc tenu avec ou sans subvention mais j'espère avec la subvention. Vous savez que les subventions sur les réserves parlementaires, ce n'est pas un carnet de chèques que sort le Député, c'est très encadré, très réglementé et il faut présenter des dossiers avec les devis. Monsieur BONNET, vous avez peut-être une réserve parlementaire à proposer vous ?

M. Pascal BONNET : Non, mais je me disais que si c'était un Ministre de droite, vous iriez quand même le voir je suppose.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas exactement l'hypothèse que je privilégie mais enfin...

M. Pascal BONNET : Je voulais quand même vous demander des précisions sur les indications que l'on peut lire concernant notamment des restructurations en particulier celle du groupe scolaire Jean Macé : subvention ORU en attente ou réserve parlementaire et subvention ORU en attente ou subvention d'État. A quoi est liée cette incertitude ?

M. LE MAIRE : Sur Jean Macé, c'est le Député BOURGEOIS qui a sollicité le Ministère. Je pense qu'il avait été à mon avis lui-même sollicité par Mme la Secrétaire d'État qui attache beaucoup d'intérêt à ce quartier. La subvention a été accordée donc désormais c'est dans le tuyau mais avec toutes les incertitudes que j'évoquais précédemment.

Mme Nicole WEINMAN : On a l'habitude de trop lire les rapports peut-être mais...

M. LE MAIRE : C'est une qualité.

Mme Nicole WEINMAN : ...quelquefois on note quelques perles. Il y en a une page 3 dans les travaux proposés où on fait un parking Superfos Prés de Vaux : pose d'une clôture pour l'Association «Passe Murailles». C'est amusant.

M. LE MAIRE : Ce n'est pas une perle, c'est la réalité.

Mme Nicole WEINMAN : C'est une perle quand même !

M. LE MAIRE : Vous dites ça quand M. ANDRIKIAN n'est pas là, ça ne va pas pouvoir être repris... le seul intérêt c'était qu'il le reprenne demain, mais il est parti.

Savez-vous ce qu'est l'Association «Passe Murailles» ?

M. Marcel POCHARD : Pour moi c'est un magnifique ouvrage de littérature française...

M. LE MAIRE : Oui mais l'association «Passe Murailles» c'est une école de cirque, c'est l'ancienne école du Cirque Plume qui s'appelait Yole et qui fait un immense travail avec les enfants. Elle souhaite s'implanter là donc il faut que nous installions une clôture».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal en décide ainsi à l'unanimité.

Récépissé préfectoral du 13 mai 2002.